

Plan de vaccination du Canada contre la COVID-19 : sauver des vies et protéger les moyens de subsistance

Résumé

Le Canada se prépare à lancer une initiative de vaccination qui permettra aux Canadiens d'avoir accès à des vaccins sûrs et efficaces pour se protéger contre la COVID-19. Ce plan ambitieux sera mis en œuvre à l'aide d'une approche fondée sur des principes et des données probantes, qui accorde la priorité à la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens.

Les gouvernements reconnaissent que les Canadiens ont fait de grands sacrifices pour réduire au minimum les effets néfastes de la COVID-19 sur nos communautés et que de nombreux Canadiens sont impatients de savoir où, quand et comment ils pourront recevoir un vaccin. Un travail considérable a été accompli au cours des derniers mois pour garantir des options de vaccination solides et pour mettre en place les mesures nécessaires à la vaccination de tous les habitants du Canada. La vaccination sera gratuite pour tout le monde au Canada et sera offerte au cours de l'année 2021.

Jusqu'à ce qu'une vaccination à grande échelle puisse être effectuée, les mesures de santé publique continueront d'être essentielles pour réduire au minimum la propagation de la COVID-19 au Canada et sauver des vies.

L'intervention du Canada en matière d'immunisation est fondée sur la collaboration du gouvernement du Canada, des provinces, des territoires, des dirigeants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, des gouvernements municipaux, des experts de la santé publique et de la logistique, des fabricants et de tous les Canadiens. Le plan repose sur les **principes fondamentaux** suivants :

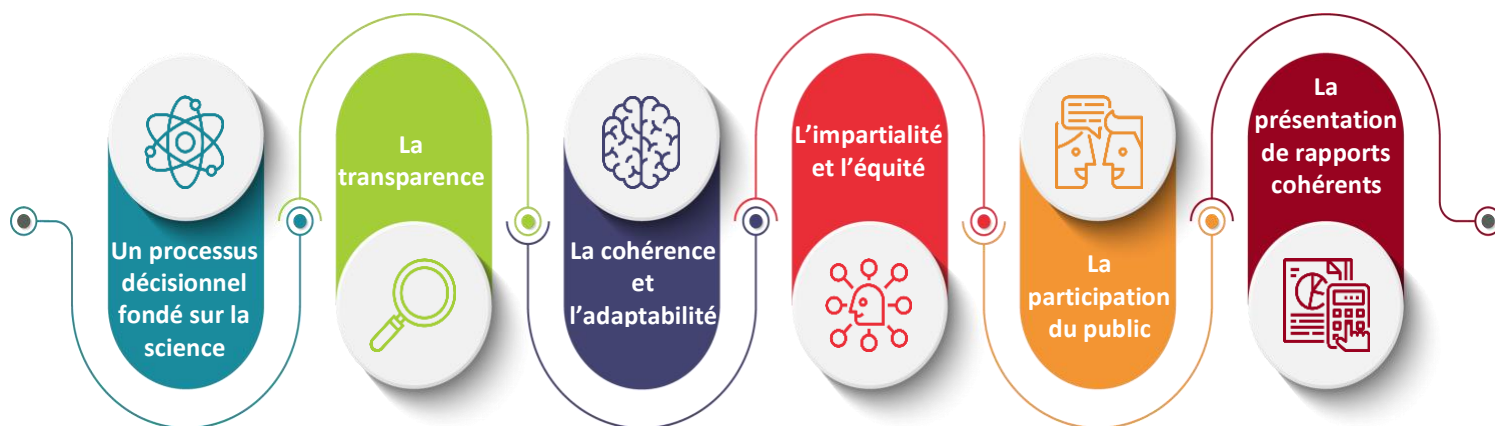


Figure : Principes à appliquer pour offrir la vaccination contre la COVID-19 au Canada

L'objectif de l'initiative de vaccination du Canada contre la COVID-19 est de **permettre au plus grand nombre possible de Canadiens d'être vaccinés le plus rapidement possible contre la COVID-19, tout en veillant à ce que les populations à haut risque soient prioritaires**. Bien que cette initiative soit vaste et multidimensionnelle, le Canada est en mesure de relever le défi. Le présent plan décrit l'approche nationale à l'égard de la vaccination généralisée contre la COVID-19, la vaccination des populations prioritaires devant commencer dès que possible.



Figure : Le plan d'immunisation du Canada est composé de sept éléments clés

La vaccination contre la COVID-19 au Canada nécessite une collaboration étroite de tous les gouvernements, des peuples autochtones, des experts et des partenaires au Canada et à l'étranger. Les rôles comprennent :



1. Provinces et territoires; 2. Fédéral, provinciaux et territoriaux

Figure : Principaux intervenants

- **Gouvernement fédéral** : Acheter des vaccins au nom de toutes les provinces et tous les territoires; autoriser l'utilisation des vaccins; appuyer les efforts déployés en partenariat avec toutes les administrations par l'intermédiaire du nouveau centre national des opérations; fournir des conseils scientifiques sur l'utilisation des vaccins; coordonner la surveillance et la production de rapports à l'échelle pancanadienne; assurer la liaison avec les partenaires internationaux.
- **Gouvernements provinciaux et territoriaux** : Prendre les décisions sur la politique et le processus à adopter pour la distribution des vaccins. Planifier, stocker, administrer et mettre en œuvre des programmes de vaccination pour les populations qu'ils desservent, y compris décider de l'ordre de réception des doses initiales et subséquentes; gérer, suivre et partager les données sur la couverture et les effets indésirables.
- **Tous les gouvernements avec les dirigeants autochtones et les partenaires clés de leur territoire respectif** : Fournir des informations fiables au public et promouvoir la confiance envers les vaccins; coordonner les systèmes de distribution aux populations autochtones, inuites et métisses; surveiller les signaux de sécurité et y réagir; surveiller la couverture et évaluer l'efficacité des vaccins.
- **Conseillers experts dans de nombreux domaines** : Donner des conseils sur les candidats-vaccins et les priorités de réception des premières doses; assurer une approche fondée sur des données probantes; soutenir la planification et la prestation en matière de logistique technique.
- **Collaborateurs internationaux** (communautés sanitaires, scientifiques et réglementaires) : Partager l'information et collaborer.

Mise en œuvre de la vaccination au Canada : Grâce à des accords d'achat anticipé, suffisamment de vaccins ont été obtenus pour permettre à tous les Canadiens d'avoir accès à la vaccination. La vaccination commencera avec l'arrivée de doses limitées, qui seront destinées en priorité aux populations à haut risque, parmi lesquelles les personnes âgées, les résidents et le personnel des lieux d'habitation collective tels que les centres de soins de longue durée, les travailleurs de la santé de première ligne et les personnes exposées à un risque élevé d'infection du fait de leurs conditions de vie ou de travail et chez lesquelles l'infection pourrait avoir des conséquences disproportionnées, notamment dans les communautés autochtones (voir les orientations fournies par le Comité consultatif national de l'immunisation à l'Agence de la santé publique du Canada le 4 décembre 2020, <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunisation-ccni/orientations-administration-prioritaire-premier-doses-vaccine-covid-19.html>).

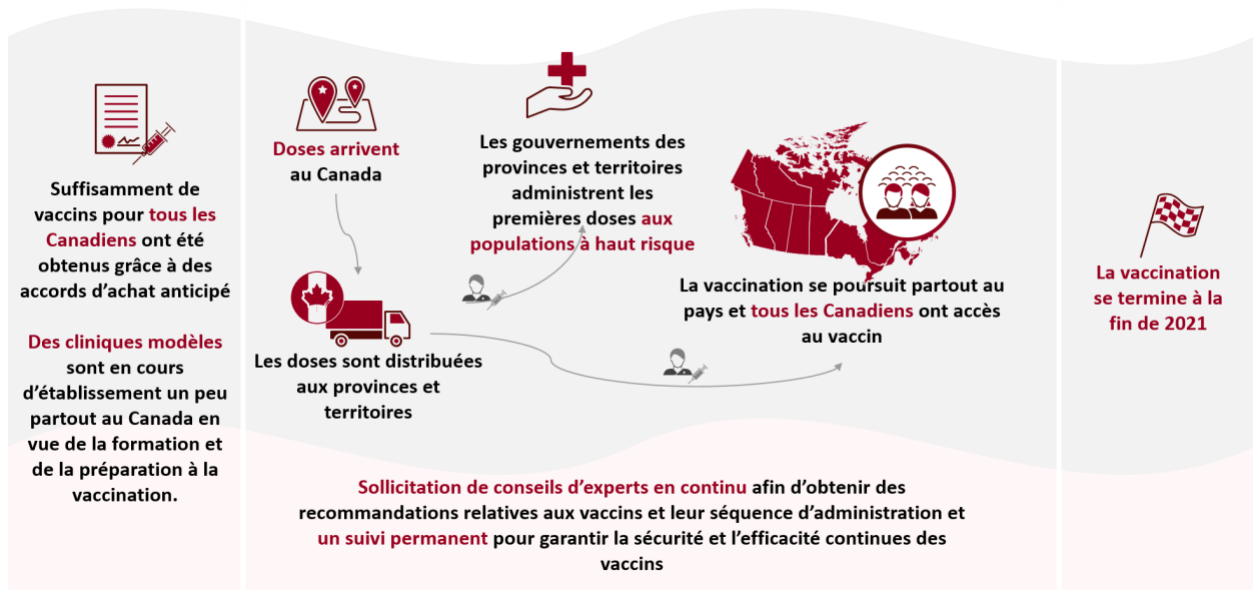


Figure : Mise en œuvre de la vaccination au Canada

Une intervention globale en matière de vaccination contre la COVID-19 au Canada est en cours. Grâce à une coordination étroite de tous les gouvernements, des dirigeants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ainsi que des responsables de la santé publique, la stratégie permettra au Canada de se préparer à la distribution sûre, sécurisée et rapide des vaccins contre la COVID-19.

Table des matières

Résumé	1
Protéger le Canada contre la COVID-19	7
Vaccination des Canadiens : le plan du Canada	7
L'objectif	7
Principes à appliquer	7
Processus décisionnel fondé sur la science	8
La transparence	8
La cohérence et l'adaptabilité	9
Impartialité et équité	9
Participation du public	9
Présentation de rapports cohérents	9
Éléments clés de l'intervention du Canada en matière de vaccination	10
1 : Communiquer avec les Canadiens et les faire participer	10
2 : Assurer un approvisionnement suffisant en vaccins	11
3 : Autorisation réglementaire pour des vaccins sûrs et efficaces	12
4 : Gérer la répartition et la distribution des vaccins de manière efficace et sécuritaire	13
5 : Décider de l'utilisation et de l'ordre de réception du vaccin en fonction des conseils d'experts	14
6 : Administrer les vaccins de façon rapide et équitable	14
7 : Surveiller la sécurité, l'efficacité et la couverture des vaccins	14
Mesures du succès d'une approche de vaccination contre la COVID-19	15
Principaux partenaires	15
Gouvernement fédéral	16
Gouvernements provinciaux et territoriaux	17
Peuples autochtones	17
Experts-conseils	18
Collaborateurs internationaux	18
Approche globale de distribution	19
Ordre de priorité des premiers vaccins disponibles	19
Livraison et distribution des vaccins contre la COVID-19	20
Préparation des fournisseurs de vaccins contre la COVID-19	21
Se préparer aux défis	21
Mesures de l'efficacité	23

Surveillance des vaccins et production de rapports.....	23
Conclusion.....	23
Calendrier.....	24

Protéger le Canada contre la COVID-19

La COVID-19 a posé des défis sans précédent qui ont eu une incidence sur la santé et le mieux-être social et économique des Canadiens et de la communauté mondiale. À la fin de novembre 2020, plus de 389 000 personnes avaient contracté la COVID-19 au Canada, et plus de 12 300 d'entre elles avaient perdu la vie.

Face à une menace commune, les Canadiens se sont unis et ont fait des sacrifices pour assurer leur sécurité mutuelle. Ces efforts ont été et continuent d'être essentiels à une meilleure restriction de la propagation de la COVID-19 et à la réduction des conséquences graves qu'elle peut avoir. Un plan de vaccination est critique dans la réponse du Canada à la COVID-19.

La vaccination généralisée constitue la meilleure option pour protéger les personnes contre la COVID-19 et, à terme, pour lever les restrictions imposées à notre société afin de préserver la sécurité et la santé des personnes. Jusqu'à ce qu'une vaccination à grande échelle puisse être effectuée, les mesures de santé publique continueront d'être essentielles pour réduire au minimum la propagation de la COVID-19 au Canada et sauver des vies.

Vaccination des Canadiens : le plan du Canada

Tout au long de 2021, le Canada donnera accès à des vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19 à tous les Canadiens, tirant parti des programmes de vaccination déjà en place partout au pays pour un large éventail de maladies.

L'objectif

Depuis le début de la pandémie, la réponse du Canada visait à réduire au minimum les maladies graves et les décès tout en réduisant également au minimum les perturbations sociétales causées par la COVID-19. Conformément à ces objectifs généraux, le but de l'intervention du Canada en ce qui concerne la vaccination contre la COVID-19 est le suivant :

Permettre au plus grand nombre possible de Canadiens d'être vaccinés contre la COVID-19 le plus rapidement possible, tout en veillant à ce que les populations à haut risque soient prioritaires.

Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires collaborent avec les dirigeants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, les experts, les conseillers, les fabricants et d'autres Canadiens pour :

- répartir, distribuer et administrer les vaccins de la manière la plus efficace et la plus équitable possible;
- fournir le plus rapidement possible des vaccins sûrs et efficaces à tous ceux qui le souhaitent;
- surveiller l'innocuité, la couverture et l'efficacité des vaccins contre la COVID-19.

Principes à appliquer

Pour que les Canadiens puissent bénéficier des avantages de la vaccination contre la COVID-19, les ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) se sont entendus sur les principes communs suivants :

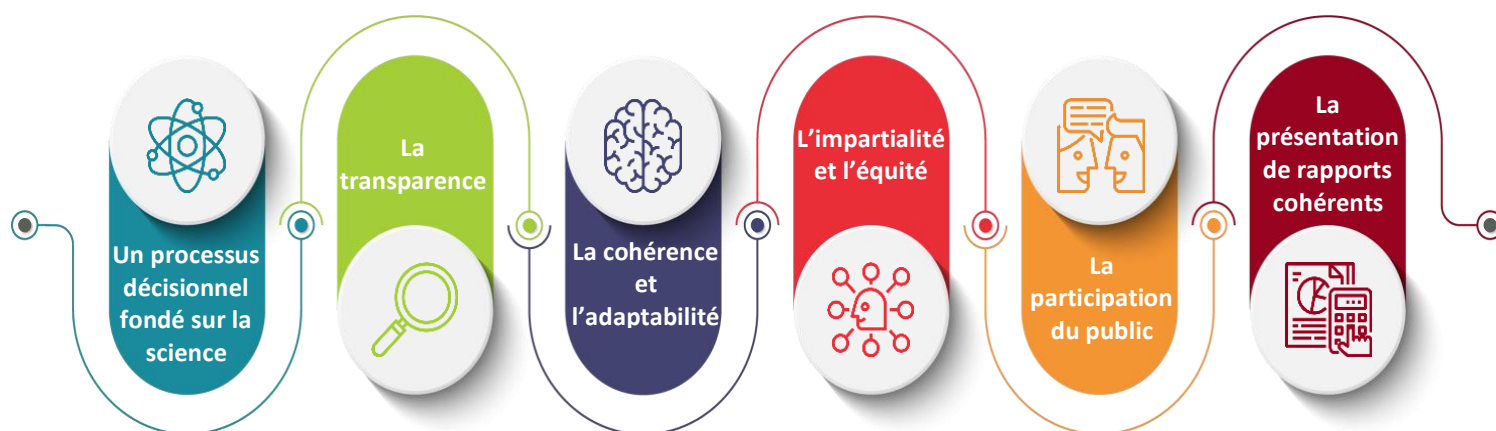


Figure : Principes à appliquer pour offrir la vaccination contre la COVID-19 au Canada

Processus décisionnel fondé sur la science

Le processus décisionnel du gouvernement sur l'utilisation du vaccin contre la COVID-19 au Canada sera fondé sur des données scientifiques, un examen réglementaire indépendant et les conseils d'experts médicaux et autres, y compris le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), afin d'établir et de maintenir la confiance du public dans les processus d'autorisation, d'approvisionnement, d'administration et de surveillance des vaccins. Ce principe reflète la valeur fondamentale que les gouvernements FPT accordent à l'expertise en santé publique et à l'indépendance de la recherche scientifique.

La transparence

Des renseignements fiables, complets et transparents sur tous les aspects de la mise au point, de l'évaluation, de l'utilisation recommandée, de la surveillance et du suivi des vaccins sont nécessaires à la promotion de la confiance du public. La désinformation constitue une menace à la santé et à la sécurité des Canadiens, car elle mine la confiance dans la science, les vaccins et les autorités de la santé publique.

Les gouvernements FPT fourniront des renseignements appropriés à leur population respective sur les vaccins contre la COVID-19 et sur ce qu'ils font pour planifier les programmes de vaccination contre la COVID-19 selon leurs propres processus de responsabilisation. Les messages et l'engagement auprès du public devraient être informatifs et conçus pour susciter la confiance du public. Les gouvernements et les dirigeants doivent envisager, en ce qui concerne la vaccination, d'adopter un langage accessible et les approches sécuritaires sur le plan de la culture qui profiteront le plus à leurs populations.

La cohérence et l'adaptabilité

Les gouvernements FPT reconnaissent la nécessité à la fois d'une cohérence globale des approches et des communications en matière de vaccination fondées sur des données scientifiques et épidémiologiques et d'une adaptabilité et d'une souplesse dans la planification et la mise en œuvre de la vaccination. L'approche du Canada respecte les rôles et les responsabilités des secteurs de compétence et est proportionnelle à l'épidémiologie de la COVID-19 et aux réalités sur le terrain.

Un approvisionnement limité en vaccins sera disponible au départ. Par conséquent, les gouvernements FPT travailleront ensemble à l'établissement d'un processus clair et transparent pour la répartition des vaccins entre les administrations, les gouvernements FPT étant responsables de la répartition des vaccins au sein de leur population respective.

Les avis d'experts en santé publique, en sciences et en médecine, notamment le CCNI et les comités provinciaux d'immunisation, constitueront la base des décisions des gouvernements FPT concernant les groupes prioritaires pour la vaccination des populations relevant de leur responsabilité respective tant que les stocks de vaccins sont limités et pour l'utilisation recommandée des vaccins autorisés au Canada.

Impartialité et équité

L'approche globale des gouvernements FPT en matière d'immunisation repose sur un accès juste et équitable aux vaccins. Le principe de l'impartialité et de l'équité sera précisé au sein d'un cadre de répartition des vaccins contre la COVID-19. Les gouvernements reconnaissent les besoins uniques des collectivités rurales, éloignées et isolées, des peuples autochtones et des petites administrations. Les gouvernements provinciaux et territoriaux se sont engagés à assurer l'équité dans l'accès aux vaccins sur leur territoire.

Participation du public

Les gens sont au centre de programmes de vaccination efficaces. Cela signifie que la participation des collectivités respectives, des organisations non gouvernementales et des organisations autochtones au dialogue et la compréhension de leurs besoins sont essentielles à la façon dont les gouvernements planifient les stratégies d'immunisation. Les gouvernements FPT travailleront avec leur population respective sur ce qui est important pour elle au fur et à mesure de la planification. Les gouvernements conviennent de tenir compte des personnes touchées de façon disproportionnée par la pandémie.

Présentation de rapports cohérents

Les gouvernements FPT reconnaissent que l'accès rapide aux données est essentiel à un programme de vaccination efficace contre la pandémie. Les systèmes de santé publique ont besoin d'information opportune et exacte pour surveiller la mise en œuvre du programme et éclairer la prise de décisions. Les gouvernements FPT se sont engagés à faire rapport à leur propre population sur les éléments fondamentaux de la distribution, de l'administration, de l'innocuité et de l'efficacité des vaccins, d'une

manière qui puisse profiter à toutes les administrations. Des données exactes et opportunes permettront d'administrer et d'utiliser efficacement ces nouveaux vaccins dans toutes les administrations. Le gouvernement du Canada peut fournir des ressources à l'appui de la mise en œuvre de rapports cohérents, à la demande des provinces et des territoires.

Éléments clés de l'intervention du Canada en matière de vaccination

L'intervention du Canada en matière de vaccination contre la COVID-19 comprendra un certain nombre d'éléments clés qui représentent des secteurs d'activité distincts, complémentaires et, dans certains cas, interdépendants. Le Canada réalise des progrès rapides à l'égard de chacun de ces éléments, alors que toutes les parties travaillent à l'atteinte de l'objectif commun d'assurer une préparation opérationnelle complète permettant de commencer à administrer des vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19 partout au Canada dès que possible.



Figure : Le plan d'immunisation du Canada est composé de sept éléments clés

1 : Communiquer avec les Canadiens et les faire participer

Pour que la vaccination protège les personnes et puisse éventuellement arrêter la propagation de la COVID-19, suffisamment de Canadiens doivent choisir de se faire vacciner. Les Canadiens doivent avoir confiance dans l'innocuité et l'efficacité des vaccins et comprendre les décisions du gouvernement concernant les populations et les receveurs prioritaires. Les Canadiens doivent se sentir habilités à faire des choix éclairés au sujet de la vaccination. À cette fin, les gouvernements FPT offriront un accès continu à des renseignements complets, exacts et clairs sur les vaccins et les plans de vaccination

disponibles (par exemple, par l'intermédiaire du site [Web Canada.ca](http://WebCanada.ca)) et en partenariat avec les dirigeants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, les professionnels de la santé et d'autres intervenants ou secteurs.



Les Canadiens seront **informés et mobilisés...**



... avec des renseignements **clairs, cohérents et pertinents...**



... pour qu'ils puissent faire **des choix éclairés** à propos de la vaccination contre la COVID-19

Figure : La méthode de mobilisation et d'information de la population canadienne

2 : Assurer un approvisionnement suffisant en vaccins

Grâce à des accords d'achat anticipé avec sept sociétés développant des vaccins contre la COVID-19, le Canada s'est assuré suffisamment de doses pour permettre à tous les Canadiens d'avoir accès aux vaccins. Le Canada a acquis ces doses en fonction des conseils du Groupe de travail sur le vaccin contre la COVID-19, un groupe multidisciplinaire d'experts et de chefs de file de l'industrie des vaccins. Les vaccins seront distribués par vagues à mesure qu'ils arriveront de chez les fabricants. Les premiers vaccins devraient arriver entre la fin de décembre 2020 et mars 2021 (des doses estimées à 6 millions) et seront d'abord administrés aux populations à haut risque, d'autres vaccins devant arriver au courant de 2021.

En attente de l'autorisation réglementaire, le Canada est bien positionné pour immuniser 100 p. cent de la population en 2021. La stratégie d'approvisionnement en vaccins comprend également des options pour l'achat de vaccins supplémentaires, ce qui garantit une quantité de doses plus que suffisante pour tout le monde au Canada.

Le Canada a obtenu l'accès aux sept candidats-vaccins de premier plan	Six des 7 candidats nécessitent l'administration de 2 doses, à des intervalles différents	Santé Canada a reçu des demandes d'autorisation de 4 candidats-vaccins
	2 doses :  → 21 jours d'écart → 	
	2 doses :  → 28 jours d'écart → 	
	1 dose : 	
	2 doses :  → 21 jours d'écart → 	
	2 doses :  → 21 jours d'écart → 	
	2 doses :  → 21 jours d'écart → 	
	2 doses :  → 28 jours d'écart → 	

Figure : Le gouvernement du Canada s'est assuré l'accès à sept des principaux candidats-vaccins

3 : Autorisation réglementaire pour des vaccins sûrs et efficaces

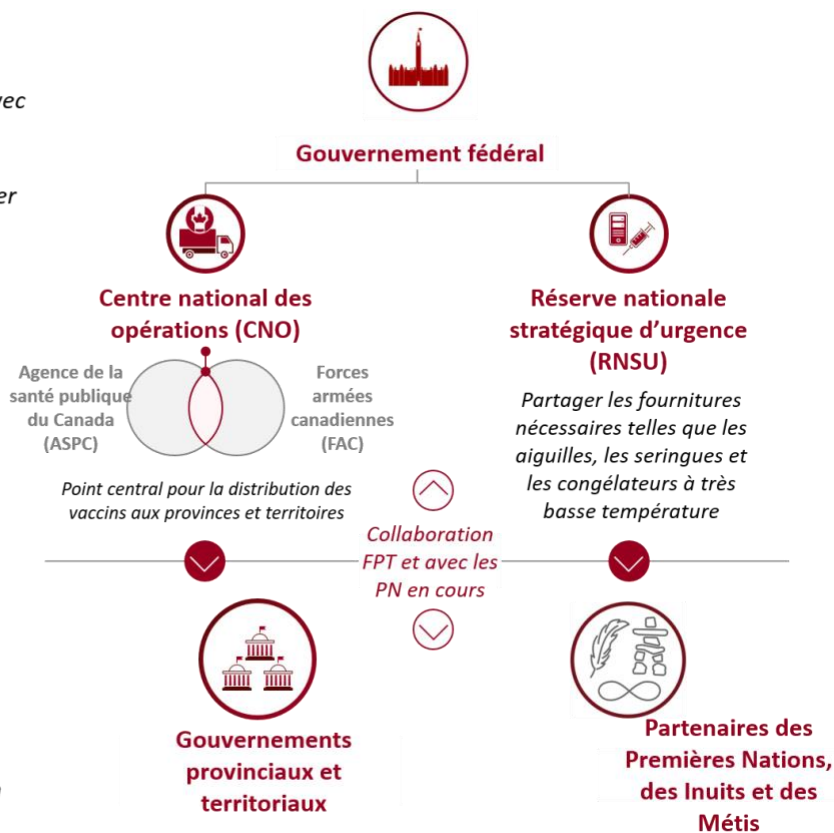
Bien que la rapidité de la livraison des vaccins soit essentielle, les vaccins doivent également être sécuritaires, efficaces et répondre aux normes de qualité les plus élevées. Santé Canada dispose d'un système de réglementation solide de calibre mondial, qui utilise des protocoles de sécurité éprouvés pour déterminer quels vaccins sont sûrs et efficaces pour prévenir les maladies qu'ils ciblent. Dans les circonstances habituelles, il peut falloir environ dix mois pour examiner les demandes d'autorisation de vaccin. Cependant, consciente de l'urgence de trouver des traitements contre la COVID-19, la ministre fédérale de la Santé a signé un [Arrêté d'urgence concernant l'importation, la vente et la publicité de drogues à utiliser relativement à la COVID-19](#). L'arrêté d'urgence offre une souplesse qui permet d'accélérer l'examen et l'autorisation des médicaments et des vaccins contre la COVID-19, sans compromis en matière d'innocuité et de qualité. Il permet à Santé Canada d'accepter des présentations ouvertes visant des médicaments et des vaccins qui donnent des résultats prometteurs et en sont à l'étape des essais cliniques. Cela signifie que Santé Canada recevra et examinera les données à mesure que le fabricant les rendra disponibles. Le nouveau processus raccourcira le délai global de l'examen, mais Santé Canada examinera néanmoins toutes les données nécessaires à la détermination de l'innocuité, de l'efficacité et de la qualité de la fabrication, qui doivent être élevées. Le partage d'information avec les Canadiens sera une priorité, et Santé Canada fournira des détails sur l'examen et la surveillance continue de l'innocuité et de l'efficacité du vaccin après l'autorisation.

4 : Gérer la répartition et la distribution des vaccins de manière efficace et sécuritaire

L'importation, l'expédition et la distribution réussies de nouveaux vaccins contre la COVID-19 exigent plusieurs considérations uniques. Afin de s'assurer que les exigences en matière de manipulation sécuritaire sont respectées en ce qui concerne le contrôle de la température et la sécurité, le gouvernement fédéral accroît sa capacité pour relever les défis logistiques liés à l'acheminement des vaccins au Canada et à leur distribution partout au pays. Un Centre national des opérations (CNO) de vaccination contre la COVID-19 a été établi à titre d'entité de coordination logistique fédérale et de point central pour la gestion de la livraison des vaccins et la collaboration avec les provinces et les territoires de leur distribution. Appuyé par une équipe multidisciplinaire d'experts, y compris les Forces armées canadiennes, le Centre est conçu pour appuyer les partenaires clés participant à la mise en œuvre de la vaccination au Canada et dirigeant le suivi de la livraison et de la distribution des vaccins. Le CNO collabore étroitement avec les provinces et les territoires afin que 14 sites soient prêts dans l'ensemble du Canada pour la réception des vaccins contre la COVID-19 d'ici le 14 décembre 2020. FedEx Express Canada et Innomar Strategies appuieront les activités de logistique et de distribution des vaccins du CNO.

Gouvernement fédéral

Travaille en étroite collaboration avec les gouvernements des PT et les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour s'assurer qu'ils sont prêts à administrer les vaccins



Gouvernements provinciaux et territoriaux

Responsables de la décision sur la manière de déployer les vaccins contre la COVID-19 dans leur juridiction (y compris la priorisation des vaccins)

Figure : Collaboration étroite avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les partenaires autochtones, inuits et métis

5 : Décider de l'utilisation et de l'ordre de réception du vaccin en fonction des conseils d'experts

Des quantités limitées de vaccins seront disponibles au début de l'initiative de vaccination. Les provinces et les territoires tirent parti de l'expertise indépendante d'experts médicaux, scientifiques et de la santé publique (dont les membres du Comité consultatif national de l'immunisation) pour déterminer l'ordre précis des priorités concernant les groupes qui seront vaccinés dans leur territoire. Les gouvernements FPT travailleront ensemble pour mettre au point un processus clair et transparent de répartition des vaccins dans les différents territoires. L'ordre de vaccination tiendra d'abord compte des populations à haut risque, avant que soit étendu l'accès à la vaccination à l'ensemble de la population à mesure que l'offre de vaccins augmentera. La vaccination commencera avec l'arrivée de doses limitées au début de 2021, qui seront destinées en priorité aux populations à haut risque, parmi lesquelles les personnes âgées, les résidents et le personnel des lieux d'habitation collective tels que les centres de soins de longue durée, les travailleurs de la santé de première ligne et les Autochtones qui vivent dans des collectivités éloignées ou isolées (voir les recommandations du 4 décembre 2020 du Comité consultatif national de l'immunisation à l'intention de l'Agence de la santé publique du Canada, <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunisation-ccni/orientations-administration-prioritaire-premieres-doses-vaccine-covid-19.html>). Les gouvernements FPT travailleront avec les dirigeants des Premières Nations, des Inuits et des Métis à la distribution et à la communication des vaccins.

6 : Administrer les vaccins de façon rapide et équitable

Les provinces et territoires sont responsables de préparer leurs systèmes de santé et leurs prestataires de soins de santé à attribuer, livrer, stocker, distribuer et administrer les vaccins sur leur territoire, et ils ont mis en place des processus à cet effet. Les gouvernements FPT ont travaillé en étroite collaboration avec les dirigeants des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour les aider à se préparer à recevoir et à administrer les vaccins, notamment par l'achat des fournitures et de l'équipement nécessaires. Les organismes régionaux de surveillance des vaccins qui coordonnent les activités d'administration, les progrès, les défis et les solutions doivent inclure des représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis tant pour les populations rurales qu'urbaines.

7 : Surveiller la sécurité, l'efficacité et la couverture des vaccins

Des systèmes de surveillance de l'immunisation solides sont essentiels : à la surveillance de l'innocuité et de l'efficacité des vaccins contre la COVID-19; à l'apport des modifications nécessaires; à l'atteinte d'un niveau de couverture vaccinale qui ralentit la transmission de la maladie et, en fin de compte, réduit les taux de maladie, d'hospitalisation et de décès. Les structures existantes de surveillance du vaccin permettront le suivi des vaccins, l'évaluation de leur efficacité, ainsi que la compréhension et l'atténuation des événements indésirables. Même si des événements indésirables sont susceptibles de se produire, ceux-ci ne changeront pas nécessairement le profil de risques et d'avantages du vaccin. Si de nouveaux problèmes de sécurité sont confirmés, Santé Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux prendront les mesures pertinentes, notamment par une communication du nouveau risque aux Canadiens et aux fournisseurs de soins de santé ou par la modification de l'utilisation recommandée du produit.

Les données proviennent des intervenants de première ligne, des fournisseurs de vaccins et d'autres organismes de réglementation, ce qui permet d'évaluer les causes de l'événement et de prendre rapidement les mesures appropriées. Les données sur l'innocuité, la couverture, l'efficacité et l'utilisation du vaccin contre la COVID-19 seront inestimables pour la prise de décisions éclairées par les gouvernements et les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Mesures du succès d'une approche de vaccination contre la COVID-19

- ✓ Tous les Canadiens ont accès à un vaccin sûr et efficace contre la COVID-19.
- ✓ Les Canadiens sont immunisés contre la COVID-19.
- ✓ On observe une réduction de la morbidité et de la mortalité causées par la COVID-19.
- ✓ Le système de vaccination du Canada est renforcé de façon à permettre une meilleure gestion des futures crises de santé publique.

Principaux partenaires

Les gouvernements FPT partagent la responsabilité de s'assurer que tous les Canadiens ont accès à des vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19. Cela se fonde sur le principe établi selon lequel l'accès universel à la vaccination protège la vie et est un bien public. Les gouvernements FPT continuent de collaborer avec des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis et d'autres intervenants clés pour veiller à ce que le programme de vaccination du Canada soit complet, inclusif et sécuritaire sur le plan de la culture.



Figure : Principaux partenaires dans le plan d'immunisation du Canada

Gouvernement fédéral

Plusieurs ministères travaillent ensemble pour approuver un vaccin sûr et efficace contre la COVID-19 et assurer son acheminement sécuritaire et rapide aux provinces et aux territoires pour la distribution dans leurs collectivités. Les ministères participant à cette tâche comprennent notamment l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), Santé Canada, Services aux Autochtones Canada, Services publics et Approvisionnement Canada, Affaires mondiales Canada, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes. Le Centre national des opérations d'immunisation (CNO) contre la COVID-19 agira à titre d'autorité fédérale chargée de la logistique et de centre de coordination, en collaboration avec les provinces et les territoires, pour la gestion de la distribution des vaccins à l'échelle du Canada.

Bien que la prestation des soins de santé soit de compétence provinciale et territoriale, le gouvernement du Canada est responsable d'assurer un accès aux soins de santé aux membres des Forces armées canadiennes et aux populations incarcérées dans les établissements correctionnels fédéraux. Le gouvernement fédéral en collaboration avec les provinces et les territoires est aussi responsable de veiller à l'accès aux soins de santé et aux vaccins aux populations des Premières Nations des Inuits et des Métis. L'Agence de la santé publique du Canada collabore avec Services aux Autochtones Canada, le ministère de la Défense nationale et le Service correctionnel du Canada pour assurer l'accès au vaccin pour les populations desservies par ces ministères.

Tandis que les gouvernements FPT sont responsables de l'administration des vaccins dans leur sphère de compétence, le CNO collabore avec les provinces et les territoires pour gérer la logistique associée à certains des vaccins plus complexes contre la COVID-19 et soutenir l'échange des données concernant la gestion des vaccins contre la COVID-19, en particulier dans les zones rurales, isolées ou éloignées, grâce à des plateformes informatiques améliorées.

Gouvernements provinciaux et territoriaux

Les gouvernements provinciaux et territoriaux seront responsables, dans leur secteur de compétence, de l'administration des vaccins aux populations qu'ils servent. En étroite collaboration avec l'ASPC et le CNO, les provinces et les territoires vont :

- recevoir et consigner les envois de vaccins;
- entreposer les vaccins en toute sécurité dans les conditions et à la température requises;
- planifier et mettre sur pied des cliniques pour l'administration des vaccins, y compris offrir la formation requise aux travailleurs de la santé et au personnel de soutien et appliquer des approches relatives aux soins adaptées à la culture et tenant compte des traumatismes;
- prendre des décisions sur la séquence des doses de vaccins au sein des populations desservies;
- administrer des vaccins aux personnes, surveiller et signaler tout effet indésirable;
- gérer et suivre les envois de vaccins dans le système de vaccination des administrations respectives, y compris le suivi des doses fournies aux personnes;
- passer par le CNO pour commander des vaccins, lorsque nécessaire. Étant donné que la plupart des candidats vaccins nécessitent deux doses, cela comprend de s'assurer que la deuxième dose est disponible pour administration, dans le délai approprié après la réception de la première dose.

Les provinces et les territoires fourniront des renseignements clairs sur la COVID-19, et des mesures connexes de santé publique qui seront adaptées pour leurs populations. Ces activités de communication seront également appuyées plus largement par le gouvernement fédéral et seront essentielles à la mise en œuvre d'un plan de vaccination réussi contre la COVID-19. Pour assurer l'adoption du vaccin, il est important de renforcer la confiance de l'ensemble de la population à l'égard du vaccin ainsi que des groupes qui devraient recevoir le vaccin rapidement, de même que de dissiper la désinformation sur le sujet.

Peuples autochtones

La mobilisation des dirigeants et partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis est essentielle pour assurer une distribution rapide et efficace du vaccin tout en encourageant une forte utilisation du vaccin dans les communautés autochtones. Il est primordial de tenir compte des marques historiques du racisme et des traumatismes et de soutenir les approches communautaires afin que les Premières Nations, les Inuits et les Métis aient accès à un programme de vaccination efficace et sécuritaire sur le plan culturel. Les gouvernements FPT collaborent avec les dirigeants des Premières Nations, des Inuits et des Métis respectifs pour relever ce défi, en utilisant une approche adaptée à la culture pour soutenir les mesures et les décisions. Il sera important que les plans régionaux soient élaborés par des groupes de travail réunissant des organismes autochtones (Premières Nations, Inuits ou Métis, le cas échéant), fédéraux, provinciaux et locaux.

Il sera important de reconnaître que quelques membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis vivent dans des collectivités qui sont touchées de façon disproportionnée par les maladies infectieuses.

L'accès réduit à un logement stable, à un revenu, à de l'eau propre et/ou à des services sociaux et de santé expose de nombreux Autochtones à un risque plus élevé de la COVID-19. En outre, en raison de l'expérience historique des pandémies précédentes, il est essentiel de disposer de renseignements adaptés et d'un consentement éclairé pendant l'administration des vaccins.

Il incombe au gouvernement fédéral d'assurer l'accès aux services de soins de santé pour les peuples autochtones, et c'est Services aux Autochtones Canada (SAC) qui est le ministère responsable de ce service. Les provinces et les territoires sont responsables des programmes d'immunisation pour quelques Autochtones dans leur territoire. SAC ainsi que les provinces et les territoires collaborent avec les dirigeants autochtones à la communication entourant les vaccins et à leur distribution. SAC, en collaboration avec l'ASPC, s'acquittera de cette tâche en organisant des ateliers et des discussions avec des groupes et des organisations autochtones, particulièrement avec des représentants des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Les provinces et les territoires continueront de communiquer avec les groupes autochtones dans leur territoire respectif.

Experts-conseils

Une série d'experts du Comité canadien d'immunisation, des comités provinciaux et territoriaux en matière d'immunisation, des chercheurs et des universitaires travaillent ensemble pour assurer une campagne d'immunisation contre la COVID-19 fondée sur des preuves pour le Canada.

Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) s'appuie sur les meilleures recherches et les meilleures données scientifiques accessibles ainsi que sur une expertise indépendante pour formuler des recommandations sur la vaccination. Comme il est indiqué ci-dessus, un des rôles essentiels du CCNI consiste à formuler des recommandations sur la façon dont les populations clés devraient être priorisées pour la vaccination précoce contre la COVID-19. Le CCNI affinera les orientations relatives aux groupes prioritaires à mesure que de nouvelles données cliniques seront disponibles, tout en fournissant des conseils propres à chaque vaccin.

Les tables de gouvernance de la santé publique fédérales, provinciales et territoriales mobiliseront les dirigeants autochtones pour assurer l'intégration de l'expertise et de la contribution des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Collaborateurs internationaux

Une collaboration étroite entre l'Organisation mondiale de la santé, et la communauté scientifique et réglementaire internationale appuiera l'approbation et la distribution du vaccin contre la COVID-19 au Canada. Santé Canada continuera de travailler en étroite collaboration avec ses homologues internationaux pour surveiller et assurer l'innocuité et l'efficacité d'un vaccin contre la COVID-19. Même si toutes les décisions concernant l'approbation et l'utilisation du vaccin contre la COVID-19 seront prises par Santé Canada en fonction des normes élevées du Canada en matière d'innocuité et d'efficacité des vaccins, l'échange d'information entre les homologues internationaux aidera à accélérer les approbations au Canada.

Approche globale de distribution

Le gouvernement fédéral a conclu des accords d'achat anticipé permettant de se procurer suffisamment de doses de vaccins pour immuniser tous les Canadiens, a mis en service le Centre national des opérations (CNO), a fait de FedEx Express Canada et d'Innomar Strategies les fournisseurs nationaux de services logistiques, et a acheté et commencé à distribuer des produits de réfrigération des vaccins et des fournitures cliniques. À leur tour, les gouvernements provinciaux et territoriaux organisent et lancent leurs équipes et leurs plans d'immunisation pour permettre la livraison des vaccins sur leur territoire, et collaborent avec l'ASPC pour confirmer les points de livraison prévus pour les premiers vaccins disponibles et les plans logistiques.

Dans le cadre des travaux de planification effectués avec les provinces et les territoires, on a notamment effectué un examen de la capacité et des possibilités de la chaîne d'approvisionnement actuelle en vaccins, y compris le réseau et le flux de produits, les nœuds de distribution, les capacités d'entreposage, l'équipement, la chaîne du froid, les fournisseurs de services actuels, les plateformes de technologie de l'information et l'échange de données. Toute lacune en matière de capacité sera comblée afin de garantir la livraison sûre et rapide des vaccins. De plus, en décembre, on a établi partout au Canada des modèles de centres d'administration et de cliniques pour l'utilisation des vaccins, permettant ainsi aux administrations de passer en revue le processus de réception, de préparation et d'utilisation des premiers vaccins aux fins de formation et de planification.

Ordre de priorité des premiers vaccins disponibles

Bien que le Canada ait réservé suffisamment de vaccins, les doses pour l'ensemble de la population n'arriveront pas toutes au même moment. Une approche progressive est actuellement élaborée pour l'administration des vaccins qui donne priorité aux Canadiens qui ont besoin d'un accès rapide au vaccin. Les groupes à risques élevés recevront le vaccin en premier lieu, à compter de la fin de 2020. La vaccination s'étendra à l'ensemble de la population tout au long de 2021, à mesure que l'approvisionnement en vaccins augmentera.

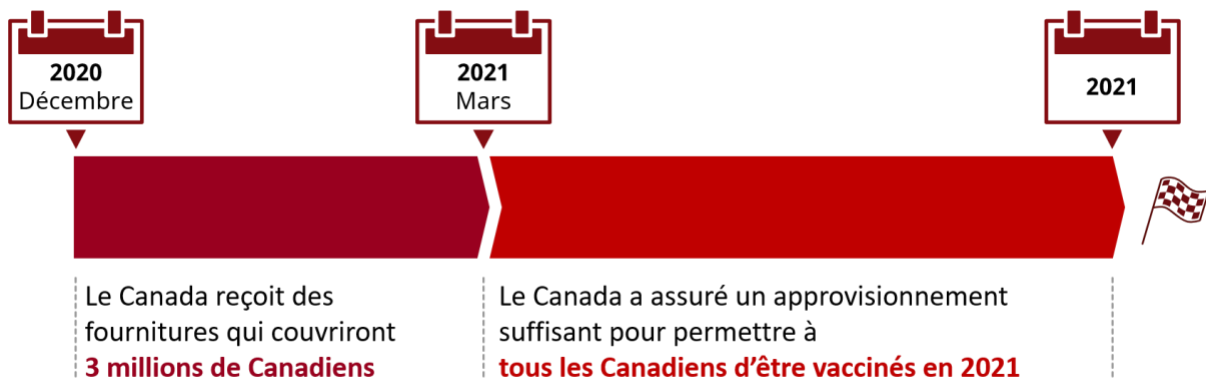


Figure : Moment où les Canadiens auront accès à un vaccin sûr et efficace

Le CCNI a fourni des conseils d'experts indépendants sur les populations prioritaires devant recevoir le vaccin en premier et, sur la base de ces conseils, deux grands groupes prioritaires ont été identifiés pour les premières vaccinations :

- *Santé vulnérable* : Personnes à haut risque de maladie grave et de décès par la COVID-19
- *Exposition vulnérable* : Les personnes les plus susceptibles d'être exposées au virus

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux prendront en considération les recommandations du CCNI dans le cadre de leur travail d'achèvement de l'allocation et de l'établissement des groupes prioritaires dans leurs administrations respectives. En fin de compte, il est important de maximiser les résultats individuels équitables en matière de santé et d'interrompre la transmission du virus aussi rapidement que possible.

Livraison et distribution des vaccins contre la COVID-19

Normalement, les vaccins sont distribués à des dépôts centraux dans les provinces et territoires pour être ensuite distribués par cette administration. Toutefois, les premiers vaccins contre la COVID-19 à arriver au Canada auront des exigences uniques, car ils doivent être entreposés et transportés à des températures ultra-congelées (-80 °C) ou congelées (-20 °C). Comme les systèmes habituels de distribution des vaccins au Canada ne sont généralement pas équipés pour gérer les vaccins conservés à ces températures, le gouvernement fédéral ou le fabricant prendront en charge, au besoin, le transport de ces vaccins, y compris leur livraison à la destination où ils seront administrés dans les provinces et territoires, y compris les communautés autochtones. Les vaccins qui seront disponibles plus tard dans le programme d'immunisation auront des exigences de stockage et de manipulation plus normales et seront distribués en utilisant les mécanismes de distribution existants dans tout le Canada.



Figure : Livraison et distribution des vaccins contre la COVID-19

Préparation des fournisseurs de vaccins contre la COVID-19

En lien avec le plan de vaccination contre la COVID-19, deux documents d'orientation ont été élaborés à l'intention des gouvernements et des autorités de la santé publique pour appuyer la distribution et l'administration des vaccins. Ces documents peuvent être utilisés conjointement avec les documents d'immunisation existants utilisés par les collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis et les autorités sanitaires régionales et locales.

Des webinaires de formation pour les fournisseurs de soins de santé sont en cours d'élaboration par l'Agence de la santé publique du Canada en collaboration avec l'Association pour la microbiologie médicale et l'infectiologie Canada (AMMI). Parmi les sujets, notons les suivants :

- ✓ le rôle de Santé Canada dans l'autorisation des vaccins et du CCNI dans la prestation de conseils sur l'utilisation des vaccins disponibles pour les Canadiens;
- ✓ les différentes technologies utilisées pour mettre au point les vaccins, qui peuvent être disponibles au Canada (p. ex. vecteur viral, ARNm, sous-unité protéique);
- ✓ la manière d'administrer les vaccins contre la COVID-19, y compris pendant les séances de vaccination de masse, en mettant l'accent sur la prévention et le contrôle des infections et les exigences de la chaîne du froid;
- ✓ l'administration des vaccins contre la COVID-19 d'une manière culturellement sûre

De plus, le gouvernement du Canada continue de soutenir une série d'initiatives de renforcement des capacités en matière de vaccins pour les prestataires de soins de santé. Cela comprend le soutien au programme de formation aux compétences en matière d'immunisation de la Société canadienne de pédiatrie, les outils et ressources en ligne mis au point par CANVax, ainsi qu'un large éventail d'interventions adaptées financées dans le cadre du Fonds de partenariat pour l'immunisation.

Se préparer aux défis

Le plan de vaccination du Canada contre la COVID-19 est le plus grand et le plus complexe jamais élaboré au pays. Un vaccin contre la COVID-19 soulève de nouveaux défis, y compris les exigences en matière d'entreposage ultra-froid ou congelé et l'administration rapide et à grande échelle des vaccins. Bien que le plan de vaccination contre la COVID-19 du Canada ait été élaboré de manière à soutenir la livraison d'un nombre suffisant de vaccins sûrs et efficaces à tous les Canadiens, les gouvernements de l'ensemble du Canada sont également déterminés à relever les défis possibles et à atténuer les perturbations potentielles. Voici certains des principaux facteurs à prendre en considération :



Innocuité et efficacité



Fabrication et disponibilité



Transport et entreposage



Gestion de la désinformation



Établir la confiance

Figure : Se préparer aux défis

- **L'innocuité et l'efficacité** : Chaque vaccin doit réussir les essais cliniques et démontrer à l'organisme de réglementation qu'il est sûr, efficace et de qualité élevée et constante. Le gouvernement fédéral, qui est responsable de la surveillance et du suivi des effets indésirables, communiquera de façon transparente au fur et à mesure que les effets indésirables sont décelés ou si le plan de distribution nécessite des modifications.
- **La fabrication et la disponibilité** : L'ASPC et Santé Canada ont effectué des communications fréquentes avec les fabricants pour obtenir des mises à jour sur le processus de fabrication et sur toutes lacunes potentielles. Le CNO communiquera les problèmes potentiels aux provinces et aux territoires, ce qui permettra à ces derniers de communiquer rapidement avec leurs populations.
- **Le transport et l'entreposage** : En raison des exigences uniques en matière d'entreposage et de manutention des nouveaux vaccins contre la COVID-19, les gouvernements FPT et les administrations locales ont réalisé un certain nombre d'investissements pour soutenir les besoins d'entreposage et de manutention de ces produits, y compris l'approvisionnement des congélateurs de -80 °C et de la glace sèche. Ils ont aussi établi diverses options de transport et d'entreposage pour les collectivités éloignées. Les gouvernements achètent également le matériel et les fournitures nécessaires pour soutenir les programmes de vaccination, tels que les seringues, les aiguilles et les tampons alcoolisés. Il est également envisagé de transporter ensemble la première et la deuxième dose dans des endroits éloignés et isolés.
- **La gestion de la désinformation** : Outre le défi de réagir à la pandémie, l'incidence de la désinformation sur la COVID-19 et les vaccins peut nuire au succès des efforts de vaccination. Le gouvernement du Canada met en œuvre des stratégies visant à donner aux Canadiens un accès à de l'information claire, transparente et fiable sur les vaccins contre la COVID-19.
- **Le renforcement de la confiance du public à la vaccination** : Il est important que le public ait accès à de l'information sur l'efficacité et l'innocuité des vaccins, notamment des détails sur la façon de les administrer, comme la nécessité d'administrer deux doses dans certains cas. Les gouvernements collaborent avec des experts de la réticence à se faire vacciner et de la science du comportement à l'élaboration de campagnes de sensibilisation du public qui tiennent compte des besoins des divers segments de la population, y compris les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis afin de soutenir les décisions en matière de vaccination.

Mesures de l'efficacité

Surveillance des vaccins et production de rapports

Il faut établir une surveillance efficace de l'utilisation réelle du vaccin pour assurer l'innocuité et l'efficacité continues ainsi qu'une couverture suffisante au sein de la population. Le Canada dispose d'un système de surveillance des vaccins qui comprend trois volets principaux : l'innocuité, la couverture et l'efficacité. La surveillance des vaccins par le Canada demande la participation des professionnels de la santé, des fabricants de vaccins, des provinces et des territoires, de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada afin d'aviser les autorités de santé publique de l'évolution des tendances ou des événements indésirables inhabituels qui n'ont pas déjà été déclarés.

Étant donné que la vaccination contre la COVID-19 est nouvelle et présente des défis uniques, des mesures sont prévues au programme de surveillance des vaccins du Canada, afin d'en améliorer le suivi et la production de rapports, notamment :

- une surveillance accrue des vaccins, y compris la collaboration et l'échange d'information avec les partenaires canadiens et les organismes internationaux de réglementation;
- un tableau de bord interactif accessible au public sur les sites Web des gouvernements, pour améliorer la transparence et la rapidité de la production des rapports;
- des données sur les populations les plus gravement touchées par la COVID-19, y compris les populations racialisées, les travailleurs de la santé et les résidents des établissements de soins de longue durée.

Évaluations continues et communication des effets indésirables

Les effets indésirables peuvent être légers, comme un endolorissement ou une fièvre, ou graves. Si des problèmes d'innocuité sont confirmés, le gouvernement fédéral et d'autres ordres de gouvernement prendront les mesures nécessaires et pertinentes. Ensemble, ces activités permettront au Canada de surveiller la couverture vaccinale, d'évaluer l'efficacité du vaccin et de réagir rapidement à tout problème d'innocuité associé à un vaccin en particulier. Pour assurer l'état de préparation du système, une approche a été élaborée pour :

- collaborer avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis en vue d'améliorer le registre des vaccinations et les systèmes de rapports sur la sécurité;
- mettre à l'essai les systèmes avant le déploiement des vaccins afin de cerner et de résoudre tout problème;
- utiliser efficacement les réseaux existants de surveillance des vaccins dans les hôpitaux et les collectivités pour assurer la préparation au déploiement du vaccin contre la COVID-19.

Conclusion

Un programme complet de vaccination contre la COVID-19 est en cours de réalisation. En 2021, la vaccination sera offerte gratuitement à toutes les personnes au Canada qui veulent se faire vacciner. Les gouvernements de l'ensemble du Canada se sont engagés à travailler ensemble et

à garder les Canadiens informés dans le cadre de la réponse du Canada à la vaccination contre la COVID-19.

La lutte contre la menace de la COVID-19 est une responsabilité partagée. En fin de compte, nous avons chacun un rôle essentiel à jouer pour sauver des vies et protéger les moyens de subsistance des Canadiens. Les gouvernements reconnaissent et comprennent les conséquences de l'intervention contre la COVID-19 sur nos communautés et sont fiers de la force continue de l'engagement des Canadiens à se protéger les uns les autres. Les partenariats que nous établissons aujourd'hui pour appuyer notre initiative de vaccination contre la COVID-19 permettront également au système de santé publique du Canada et aux Canadiens de sortir de cette pandémie plus forts et plus résilients.

Calendrier

- ✓ Décembre : lancement du Centre national des opérations, du fournisseur national de services logistiques et établissement de points de service modèles d'administration de vaccins partout au Canada à des fins de formation.
- ✓ Décembre : début de la vaccination des populations prioritaires (p. ex. les résidents et le personnel des établissements de soins de longue durée, les personnes âgées, les travailleurs de la santé de première ligne, les Autochtones dans les communautés isolées et loin des services de santé).
- ✓ Avril : début de la vaccination générale de tous les Canadiens.
- ✓ Fin de 2021 : achèvement de la campagne de vaccination contre la COVID-19.

